

Groulx historiographe

Jean-Pierre Wallot

Volume 32, Number 3, décembre 1978

Lionel Groulx, 100^e anniversaire de sa naissance, 1878-1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/303718ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/303718ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Wallot, J.-P. (1978). Groulx historiographe. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 32(3), 407–433. <https://doi.org/10.7202/303718ar>

GROULX HISTORIOGRAPHE*

JEAN-PIERRE WALLOT
Département d'histoire
Université de Montréal

*Ils gardent l'avenir ceux qui gardent l'histoire,
Ceux dont la souvenance est sans mauvais remords,
Et qui, près des tombeaux où sommeille la gloire,
À l'âme des vivants, mêlent l'âme des morts.*

*Ils le gardent surtout ceux dont les lèvres fières
Ont gardé les refrains du parler maternel;
Épopée ou romance où l'âme de nos pères
Vient prier et vibrer d'un accent éternel.*

(L. Groulx)¹

L'histoire est devenue chez nous une sorte de guerre civile en permanence... Nos historiens ne nous apprennent qu'à maudire les générations qui nous ont précédées. Ils nous recommandent de ne pas leur ressembler. Ils brisent la tradition française et s'imaginent qu'il restera un patrimoine français.

(Fustel de Coulanges)²

Deux citations, parmi tant d'autres, qui aiguillent sur une première approximation de Lionel Groulx, historien, prêtre, animateur et homme d'action. Poète enraciné dans les mythes du passé? Prêtre invoquant souvent la Providence comme moteur ultime de l'histoire, ou homme d'action, voire politique prêt à provoquer les événements, le destin pour ainsi dire? Séparatiste pour les uns, fédéraliste pour les autres, confus — «crypto-séparatiste» — pour d'autres qui lui pardonnent mal de n'avoir été qu'un homme-charnière et non un devin infallible? Enclin à l'humour et chaleureux dans l'intimité et la correspondance, à la fois fier

* Texte remanié d'une conférence prononcée au Collège de Valleyfield, le mardi 2 mai 1978, dans le cadre d'un colloque célébrant le centenaire de la naissance de Lionel Groulx.

¹ *Les Rapailages* (rééd. Leméac, Montréal, 1978), 22-23.

² Cité par Groulx in «Ma conception de l'histoire», conférence donnée à l'Université de Montréal en 1965. Il s'agit en fait d'un plan de conférence et de notes. Voir *Spicilèges 1965*, Archives de la Fondation Lionel-Groulx (AFLG).

et humble ?³ Ou bien, caractère « entier, absolu, ... pénétré de ses convictions, prompt à conclure et à exclure » et ne pouvant supporter « qu'une intelligence saine formât des idées opposées aux siennes » ?⁴ Celui qui écrit de l'abbé Maheux qu'il est du « Chapais aggravé », d'une « inintelligence » et d'une « dose effroyable d'ignorance »⁵, peut pourtant dialoguer avec le Père Georges-Henri Lévesque⁶ ou encore ouvrir les pages de la *Revue* qu'il a fondée et les portes de l'Université aux « jeunes historiens » qui ne partagent plus ses vues et qu'il ne se prive pas de tancer.

Personnage éminemment complexe, sur qui les étiquettes flotent comme autant d'énigmes sans jamais en capter la richesse d'être, de pensée, d'action ; sans jamais coller entièrement au personnage, théâtral certes, mais plus grand que nature. Il n'est pas dans mon propos de faire l'apologie de Groulx : il n'a pas besoin de béquilles et « nos maîtres » eux-mêmes ne se reconnaissent plus en leurs disciples, signe du succès de leur enseignement. Pas davantage n'est-il question de déchiffrer, à travers les méandres de sa pensée et le foisonnement de ses activités d'animation nationale, intellectuelle et religieuse, *LE* vrai Groulx. Tout au plus s'agit-il, comme le suggère le titre⁷, d'évoquer brièvement la carrière d'historien qu'a vécue Groulx, à côté ou plutôt à l'intérieur, comme un souffle, comme une âme, de ses autres carrières ; puis de tenter de mieux découper les articulations de ses réflexions sur l'histoire, de son « cadre de référence » et de sa pratique du métier d'historien ; enfin, de rappeler certaines grandes lignes de son interprétation, certains éléments fondamentaux de sa problématique en histoire « canadienne ».

³ Faut-il voir en lui une humilité plutôt feinte, comme G. Frégault (*Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, (Montréal, 1978), *passim*), ou plutôt ce mouvement de pendule si humain entre une humilité qui devait en outre paraître une vertu à Groulx, et une fierté, voire une griserie certaine qui le gagne certains jours de triomphe.

⁴ G. Frégault, *op. cit.*, 16.

⁵ L. Groulx à A. Tessier, 18 janvier 1941, AFLG.

⁶ Lors de son exposé aux membres de la Société historique du Canada, à l'Université Laval, en 1976, le Père Lévesque a lu, non sans une certaine émotion, certaines lettres capitales de Groulx. Voir aussi le texte de B. Lacroix (« Lionel Groulx cet inconnu ») dans la présente livraison de la *Revue*.

⁷ Le choix du qualificatif « historiographe » n'est pas l'effet du hasard. Groulx a littéralement été mandaté, presque « officiellement », par ses supérieurs et par les élites nationalistes de son époque pour récrire l'histoire de son « petit peuple » et la lui révéler.

— I —

Groulx vient tard à l'histoire, et encore, par un détour singulier. Il est professeur au Collège de Valleyfield depuis une douzaine d'années, lorsque Henri Bourassa déplore dans *Le Devoir* l'ignorance de l'histoire chez les hommes publics, les juristes et les jeunes, à un moment où les élites en place tentent d'inculquer aux Canadiens français (on est à la veille de la guerre) la conviction qu'ils auraient des devoirs moraux, constitutionnels et matériels à l'endroit de l'Angleterre et de l'Empire britannique : ce serait d'eux, en effet, qu'émanerait LA liberté. Bourassa vitupère l'inaction des maisons d'enseignement où on ne prépare pas les jeunes « à envisager les problèmes avec compétence »⁸. Quelques semaines plus tard, Lionel Groulx « ptre » répond à Bourassa que malgré l'oubli trop réel dont elle souffre, l'histoire du Canada n'est pas entièrement inexistante, grâce aux efforts de professeurs dans certains collèges. Ainsi, il a lui-même rédigé à l'adresse de ses étudiants un modeste manuel commencé en 1905 et terminé en 1906, où il retrace l'évolution constitutionnelle du Canada et hasarde quelques perspectives d'avenir⁹. Cet échange produit des résultats inattendus : à la demande de Mgr Bruchési, Groulx assure à compter de 1915 l'enseignement de l'histoire du Canada à ce qui s'appelait alors l'Université Laval de Montréal, ainsi que des cours à l'École des Hautes Études commerciales. On n'enseignait plus l'histoire du Canada à l'Université depuis le début des années 1860, alors que l'abbé Ferland avait donné quelques leçons à l'Université Laval : donc, un silence tout universitaire de plus de 50 ans jusqu'en 1915, signe certain de l'indifférence sinon du mépris des élites traditionnelles envers « l'histoire nationale ». Il serait superflu de mentionner leur ignorance¹⁰ !

Formé à la théologie et à la littérature, Groulx doit s'improviser historien et, qui plus est, spécialiste en histoire du Canada. Il a certes suivi naguère les cours d'un médiéviste renommé à l'Université de Fribourg (le Père Mandonnet). Il a fréquenté les archives d'Ottawa pendant quelques mois pour la rédaction de son manuel

⁸ *Le Devoir*, 3 septembre 1913.

⁹ *Le Devoir*, 27 octobre 1913.

¹⁰ Sur la « genèse » de Groulx l'historien et ses débuts comme professeur d'histoires à l'Université Laval à Montréal, voir *Mes Mémoires* (4 vol., 1970-1974) 1:95-96, 213-215, 226-227, 247-266, 270, 296-298, 302-304, 309-312 ; G. Frégault, *op. cit.*, 56ss.

de collège. Quant au manuel classique de Langlois et Seignobos qu'il consulte, il essuie déjà le feu des critiques qui le considèrent comme un recueil de recettes techniques hypostasiant l'érudition. Bien qu'il eût jeté son dévolu d'entrée de jeu sur une conception « dynamique » de l'histoire, éloignée de l'histoire événementielle et de l'anecdote, ce n'est que graduellement que Groulx butine à droite et à gauche, chez ses contemporains et peu à peu chez les « modernes », pour confirmer, étoffer de citations et d'arguments des positions qui s'enrichiront avec le temps, mais ne dévieront pas beaucoup de l'axe originel : F. de Coulanges, G. de Reynold, G. Goyau, P. de la Gorce, P.L. Funck, M. Bloch, L. Febvre, L. Halphen, H.I. Marrou, A. Toynbee, H. Sée, autant de noms parmi d'autres qui peuplent les sous-basements des textes de Groulx. Ils les illustrent ; ils ne les pétrissent pas¹¹.

Groulx devient donc le premier historien universitaire québécois après Ferland. « Nous possédions d'excellents amateurs d'histoire ; nous avons peu d'historiens de métiers », diagnostiquera-t-il rétrospectivement en 1948. Il se sent humilié de devoir recommander à ses étudiants deux ouvrages anglophones pour chaque ouvrage francophone. En outre, les historiens francophones écrivent généralement dans des périodiques anglo-canadiens ou des revues françaises ou en divers bulletins locaux, fort utiles, mais dispersés. « Bref : point d'école ou mieux, point d'équipes d'historiens pour attester notre présence en un secteur de haute culture ; et pas davantage d'« organe » ou de périodique pour témoigner »¹². Jugement plus nuancé et moins réprobateur de ses devanciers et contemporains que celui qu'il avait porté sur Thomas Chapais, à la

¹¹ *Mes Mémoires*, 1:247ss ; *idem*, « Un Institut d'histoire », RHAF, 2 (1948-1949) : 472ss ; *idem*, « Ma conception de l'histoire », *L'Action nationale*, 49 (avril 1960) : 603ss. Il faut écarter résolument la légende tenace que Groulx n'a pas vraiment lu Bloch, Febvre et autres historiens « modernes ». Non seulement a-t-il parcouru leurs œuvres, il les a annotées de sa main. Que dire aussi de ses comptes rendus ? De même, les « modernes », sous prétexte de l'avancement certain des connaissances, sous-estiment la réelle érudition de Groulx et ses longues recherches dans divers fonds d'archives (voir le texte de Benoît Lacroix). Reprocher à Groulx de ne pas avoir été le Marc Bloch du Québec, ce serait comme attaquer Hamelin ou Ouellet ou Brunet ou Séguin parce qu'ils ne sont pas des Braudels québécois ! Un Bloch, un Braudel se prépare. L'état de notre historiographie (et de notre société) ne pouvait et ne peut produire ni l'un ni l'autre.

¹² L. Groulx, « Un Institut d'histoire », 475.

mort de ce dernier¹³ : Chapais à qui il reprochait surtout cette même hérésie qu'il imputait à l'intelligentsia canadienne-française des années 1900-1930 : celle de considérer que l'Angleterre avait décerné la liberté aux Canadiens français sans effort de leur part¹⁴ et que ceux-ci s'étaient battus inutilement, en « démagogues », pour quelque chose d'acquis au départ et dérivant comme naturellement de la « race anglaise ». Plus tard, il expliciterait sa pensée de façon cinglante dans son pamphlet *Pourquoi nous sommes divisés*¹⁵.

Au fil des décennies, à travers des centaines de conférences, d'articles et de livres sur des sujets d'actualité — car Groulx ne parviendra jamais à dissocier l'histoire du combat réel pour la vie dans sa pratique quotidienne¹⁶ — s'accumulent les études historiques dont certaines se révèlent encore denses et utiles, telles *Nos luttes constitutionnelles* (1917), *La Confédération canadienne, ses origines* (1918), *La Naissance d'une race* (1919), *Lendemain de Conquête* (1920), *Vers l'émancipation* (1921), *L'Enseignement français au Canada* (2 vol., 1933-1934), *Notre maître le passé* (en 3 séries, 1924, 1936, 1944), son œuvre la plus achevée, *L'histoire du Canada français depuis la découverte* (4 vol., 1950-1952), *Notre grande aventure — L'empire français en Amérique* (1958), et j'en passe, le tout culminant dans les *Mémoires* posthumes (en 4 vol., 1970-1974) et *Roland-Michel Barrin de La Galissonnière*, également posthume (1970)¹⁷. Outre ces jalons, toujours présentés par Groulx comme

¹³ Dans *Liaison*, janvier 1947.

¹⁴ Le pauvre Chapais écopait un peu trop : toute l'historiographie (ou presque) jusqu'aux années 1960 et même au-delà, et les appels des élites réformistes qui s'inspiraient de cette historiographie taillée à la mesure de leur dépit face à leur « présent », chantent cette certitude qui n'a subi que tardivement les avatars de la recherche (par exemple, voir P. Tousignant, *La genèse et l'avènement de la Constitution de 1791*, thèse de PH.D. manuscrite, Université de Montréal, 1971). Pour un exemple cultivé de cette juvénile adoration de la supériorité des autres, en l'occurrence les Anglo-Saxons, en matière de liberté et de démocratie, voir P.-E. Trudeau, chap. I de *La Grève de l'amiante* (Montréal, 1956 et 1970) ; *idem*, « Some Obstacles to Democracy in Canada », in M. Wade, prés., *Canadian Dualism/La dualité canadienne* (Toronto, 1960), 241-242.

¹⁵ Brochure publiée en 1943.

¹⁶ Cette explication, liée étroitement à la conception que Groulx se fait de l'histoire, nous paraît plus convaincante que ces sollicitations dont il se plaint constamment dans ses *Mémoires* et auxquelles il n'aurait pas su dire non.

¹⁷ Sur la liste des ouvrages, brochures, conférences, etc., avant 1964, voir J. Rémillard et M. Dionne, *L'Œuvre du chanoine Lionel Groulx. Témoignages. Bio-bibliographie* (Montréal, 1964).

« provisoires »¹⁸, il met sur pied, presque à soixante-dix ans, une œuvre tout aussi importante et plus durable : l'Institut d'histoire de l'Amérique française, fondée en 1946, et la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, lancée en 1947, tâche dont on mesure mal l'ampleur herculéenne pour l'époque¹⁹. Les colloques de l'Institut et la *Revue* ont joué le rôle de forum historique que Groulx appelait de tous ses vœux. Pendant longtemps, ce furent des « œuvres », surmontant les crises de subsistance grâce au dévouement total et bénévole de Groulx, de ses collaborateurs et collaboratrices. Elles n'en ont pas moins assuré une continuité et un renouveau constant à notre historiographie. En ce sens — et en plusieurs autres —, Groulx a innové et tous ceux qui pratiquent l'histoire de l'Amérique française lui en sont redevables.

Devant une carrière aussi longue, aussi remplie, aussi engagée et aussi difficile²⁰, amis et ennemis reconnurent à divers moments les

¹⁸ V.g. dans l'« Avertissement » de *La Confédération canadienne* ou la préface de *Lendemain de Conquête*. Groulx réitère constamment que l'histoire, de par sa nature même, a fortiori lorsqu'elle est composée rapidement par quelqu'un qui, comme lui, doit œuvrer trop vite et sur trop de fronts à la fois, ne construit que des œuvres provisoires appelées à être contredites, corrigées ou nuancées par des vagues successives de chercheurs. « ... je ne me fais pas d'illusion sur la portée et sur le sort d'une œuvre historique... Il n'en est pas de si rapidement démodée » (Texte cité dans *L'Action nationale*, 57(1968) : 925ss). De quelle humilité l'historien ne doit-il pas faire preuve (*L'Histoire du Canada français. Son enseignement* (1961), 4). Ce qui ne signifie pas que Groulx, comme presque tous les historiens d'ailleurs, apprécie spontanément ces révisions inéluctables de son œuvre et de ses interprétations, d'autant plus qu'elles émanent tout autant de détracteurs irréductibles que de ses jeunes disciples d'hier. Dans le point III, nous élaborerons sur certains « nœuds » de divergences. Groulx reproche aux « jeunes historiens » (entendons surtout ses collègues et successeurs de Montréal, G. Frégault, M. Séguin et M. Brunet) le pessimisme, voire le fatalisme de leurs interprétations qui, à ses yeux, rapetissent trop le passé et suppriment toute liberté et toute créativité aux acteurs de l'histoire — ce que les sociologues et politicologues actuels évoquent dans leur négation des systèmes sociaux entièrement fermés, prémunis des « effets pervers » de l'entourage et des latitudes effectives de « jeu » permettant aux acteurs de composer avec les contraintes (v.g. M. Crozier et E. Friedberg. *L'acteur et le système* (Paris, 1978). « Nous n'acceptons, s'écrit Groulx déjà en 1925, sur notre destinée le joug d'aucun déterminisme absolu. Toute notre histoire est là qui affirme la puissance de la volonté de la vie d'un peuple. » (*Mes Mémoires*, 2:329). G. Frégault interprète cette opposition entre le maître et ses anciens disciples comme une querelle dans une « même famille spirituelle » : d'où l'absence de rupture. « C'est qu'en Lionel Groulx, comme dans le nationalisme canadien-français, il y a le fond solide d'un patriotisme qui, en plus d'être amour de la patrie, est soif d'en approfondir la réalité, passion de la servir et volonté de la rendre plus humaine ; puis sur ce, une formule, des formules dont il incombe aux générations successives d'améliorer l'efficacité » (*Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, 38-39).

¹⁹ *Mes Mémoires*, 4 : 150ss.

²⁰ *Ibid.*, 4:133-193 ; G. Frégault, *op. cit.*, chap. II.

mérites de Groulx par une multitude de médailles, de doctorats honorifiques, de sièges à des académies savantes, de chaires prestigieuses²¹. Mais l'historien n'a jamais eu besoin de ces titres pour façonner son œuvre et contribuer à la construction ou du moins à la prise en charge plus consciente, par son « petit peuple », de son destin collectif.

— II —

Car c'est finalement à une certaine conception de l'évolution collective de ce « petit peuple », de son histoire, voire de l'histoire tout court, que renvoie toute l'œuvre historique et l'œuvre « d'animation » de Groulx. Conception finalement plus nuancée et moins étriquée qu'on ne l'a dit récemment. Conception, par certains aspects, essentiellement moderne, qui rejette l'histoire événementielle, éprise d'empirisme court et infléchi par des préjugés implicites, des postulats dissimulés ou inconscients, qui caractérise le gros de l'historiographie d'alors — et d'aujourd'hui²². D'instinct, Groulx l'affirme très tôt, et notamment dans la préface de *Lendemain de Conquête*, il écarte l'histoire-narration, celle que Lévis-Strauss qualifiera plus tard d'« histoire faible », pour l'histoire-explication, « l'histoire forte »²³. Déjà, il soutient ce qu'on retrouve dans des œuvres postérieures de 50 ans à ses premiers ouvrages : « la tâche difficile de l'historien est d'expliquer ce qui est arrivé », pour reprendre la formule lapidaire et simple de l'historien anglais contemporain Christopher Hill²⁴.

Aussi, l'histoire ne peut se travestir, c'est-à-dire en rester à une simple chronique, à un amas futile de curiosités pour « antiquaires », voire gripper au niveau de la pure érudition. Pour Bloch, pour Febvre, pour Braudel, pour Hill, pour Carr, pour les « modernes »,

²¹ V.g. : conférences à la Sorbonne en 1931, sièges à la Société royale du Canada (1918) et à l'Académie canadienne-française (1944), médailles Tyrrel (1948), Duvernay (1952), Gonzague de Reynold (1960) et Léo Parizeau (1963), Ordre de la Fidélité française (1953), Prix Champlain du Conseil de la Vie française en Amérique (1957), etc.

²² Les premiers paragraphes de la présente partie développent une thèse que j'ai esquissée en préface à la réédition des *Lendemain de Conquête* (Stanké, Montréal, 1977).

²³ C. Lévis-Strauss, *La pensée sauvage* (Paris, 1962), 346.

²⁴ *The Century of Revolution 1603-1714* (Bungay, 1969), 13 ; voir aussi N. Rescher, *Essays in Philosophical Analysis* (Pittsburg, 1969), 226 ; E.H. Carr, *What is History* (Londres, 1965).

l'historien ne lance pas son filet au hasard, en quête d'une pêche miraculeuse. Il tisse une grille de questions pertinentes, c'est-à-dire de questions surgies des préoccupations du présent et articulées en une problématique explicite. Alors seulement peut-il récolter des séries de « faits » susceptibles d'une organisation cohérente, d'une reconstruction mentale qui « explique », qui simule une trajectoire plausible du passé. En sorte que les contemporains y lisent la trame de leur devenir : non seulement un passé vraisemblable qui donne un sens, une belle ordonnance au présent ; mais un passé-présent qui esquisse des chemins également plausibles pour l'avenir²⁵. Le fait, pour le chercheur, de se barder de méthodes scientifiques affinées, n'empêche pas que ses échafaudages à partir de « poussières mortes » se conforment à son plan d'ensemble, à sa vision du monde, au modèle plus ou moins global, plus ou moins explicité, plus ou moins accordé aux problèmes de son temps, qu'il s'est fabriqué ou dont il a hérité. Bien entendu, les caractéristiques de ces « poussières », pour reprendre le mot évocateur de Groulx, tiennent aussi aux lacunes documentaires et à la nature des sources disponibles.

Sur ces deux points, les contemporains de Groulx le louent ou le récusent. Pour ses amis, surtout des amateurs cultivés (par exemple, Omer Héroux et Antonio Perrault), le Groulx des premières œuvres se révèle un historien qui « répond en même temps aux préoccupations des hommes d'aujourd'hui » et dont le livre « stimulant » devient « un principe d'action »²⁶ ; « l'histoire, telle que la comprend et l'écrit l'abbé Groulx, remplit tout son office. Éclairant le passé, elle suggère les raisons de préparer l'avenir. Elle stimule au devoir²⁷. » Ses adversaires, pour leur part, lui reprochent son manque d'objectivité et son abandon du « récit » au profit de la « synthèse » et du « tableau »²⁸.

Or, justement, au moment où Groulx publie ses premiers ouvrages, de *Nos luttes constitutionnelles* à *Lendemain de Conquête*, l'historiographie canadienne-française (et canadienne) se constitue sans grille d'analyse très explicite, au gré d'intérêts et de partis pris bavards qui se dissimulent mal derrière « l'objectivité »

²⁵ L. Groulx, *Mes Mémoires*, 1 : 304-305, *passim*.

²⁶ *Le Devoir*, 2 juin 1920.

²⁷ *L'Action française*, juillet 1920.

²⁸ G. Lanctôt, dans *La Revue moderne*, 15 décembre 1920.

des événements, des documents et des chiffres bien triés en vue d'une conclusion toujours invariable: l'éloge, parfois obséquieux, de l'Empire britannique et de la générosité congénitale des conquérants. Dans ses études, Groulx enfonce sans ménagement cet édifice idéologique officiel qui, à ses yeux, aveugle et paralyse les siens. Il procède rondement, s'excusant seulement de ce que ses travaux en restent à l'état d'« ébauches »; de ce qu'il n'a pas le temps pour entreprendre de grandes œuvres, auxquelles ses successeurs devraient pourvoir. Toutefois, Groulx spécifie déjà ce qui l'intéresse avant tout.

Voyons d'un peu plus près, comme par approximations successives. Méthode scientifique bien connue qui permet de mieux cerner l'objet sans trop le contraindre. Et c'est d'ailleurs celle de Groulx, qui se répète souvent, mais avec des nuances, des aspects nouveaux, des accents différents, des aveux ou des questions parfois au conditionnel. Il y a loin de ce manuscrit non daté (il se situe vers 1915-1920), conférence donnée à des collégiens²⁹, et ces textes plus travaillés et plus récents intitulés souvent « Ma conception de l'histoire », dont les plus marquants peut-être datent de 1960³⁰ et de 1965³¹. Mais certaines constances se dessinent par-delà la simplicité presque naïve du propos originel et le discours plus savant des dernières années. Toutefois, il ne faudrait pas croire que Groulx n'a pas évolué, que « cette conception a germé... spontanément en mon esprit »³², qu'il n'a pas été influencé par les maîtres français des années 1920-1950. Groulx soutient que sa conception est « pratiquement arrêtée » vers 1920³³. Ce n'est que partiellement juste: l'intuition originelle s'est nuancée, mais elle s'est développée dans une continuité sans brisure.

L'histoire, énonce Groulx devant son jeune auditoire de 1915-1920, est « un moyen de culture générale » et elle s'avère aussi source

²⁹ AFLG, conférence sur l'histoire, s.d., c. 1915.

³⁰ L. Groulx, « Ma conception de l'histoire », *L'Action nationale*, 49 (avril 1960) : 603-617.

³¹ Il s'agit de deux conférences données à l'Université de Montréal. Les AFLG en conservent le plan manuscrit ainsi que de nombreux extraits et résumés rapportés par les journaux de l'époque (*Spicilèges*, 1965).

³² *L'Action nationale*, 49 (1960) : 603.

³³ *Ibid.*, 606.

de « convictions patriotiques »³⁴. Deux buts que l'historien distingue pour les fins de l'exposé, mais qui se confondent dans sa propre pratique. Culture générale, d'abord. L'histoire n'est pas « une simple succession de faits qui encombre la mémoire sans former l'esprit, mais il faut l'étudier selon les lois mêmes de l'intelligence qui procède par analyse, mais en vue de constituer des synthèses, c'est-à-dire de dominer la multiplicité des choses par des vues générales ». Il faut parvenir aux « grandes vues qui embrassent » de *longues périodes* et les ramènent « à l'unité ». Et parmi les causes souveraines en histoire, il faut retenir « la race d'abord » (entendons : l'ethnie, l'être national, le type humain façonné par l'histoire et ses origines), car « la matière de l'histoire, c'est d'abord une matière humaine » ; ensuite, « la terre et ses grands aspects géographiques »³⁵ — car la géographie se combinera aux intérêts économiques et religieux pour accoucher en quelque sorte du Canada historique ; enfin, les institutions en général (économiques, politiques, etc.) et l'Église en particulier qui joue un rôle crucial³⁶. « ... Vous tenez là tous les ferments mystérieux et puissants qui vont faire éclore une épopée mystérieuse et militaire » — allusion au Régime français. Après un survol des deux régimes, celui chez qui on décèle parfois une importance outrée des individus (saints, héros et traîtres !) comme causes de l'évolution historique, peut-être à cause du *coloris* trop prononcé de son style³⁷, celui qui évoque à l'occasion l'action de la Providence, conclut par une profession de foi au poids presque irréversible des grands phénomènes : « Ce sont là les grandes causes de notre histoire, celles qui sont indestructibles, disait Taine, et à la fin infailliblement dominantes, "puisque les accidents qui se jettent au travers d'elles étant limités et partiels, finissent par céder à la

³⁴ Une version récente de la même thèse se retrouve dans *L'Histoire du Canada français. Son enseignement* (1961), 6-7.

³⁵ Par certains aspects, ces grands facteurs préfigurent les mondes 1 (le monde géotechnique), 2 (représentations mentales) et 3 (institutions) du philosophe Karl Popper (*Objective Knowledge*, Oxford, 1972), à l'origine de nouvelles problématiques en sciences sociales, y compris en histoire. Pour plus de détails à ce propos, voir G. Paquet et J.-P. Wallot, « Reflections on 19th Century Canadian History », (miméo, 1978), à paraître.

³⁶ On sous-estime souvent l'importance du facteur économique chez Groulx (tant l'historien que l'homme d'action et de conseil). Il valorise d'autant plus l'économie que « peu de peuples... y sentent engagés, comme nous, tout leur avenir, tous les éléments de leur vie : social, culturel, national. » (*Directives* (1937), 11). Voir également l'enquête de l'*Action française* (1921) ainsi que *Mes Mémoires*, 2:277ss, 3:244ss, 4:327.

³⁷ G. Frégault, *op. cit.*, 19.

sourde et incessante répétition de leur effort”³⁸. » Il est malheureux que le manuscrit soit incomplet et que manque la partie sur la formation patriotique.

C'est dans la synthèse³⁹ et dans l'explication que Groulx excelle. Sur le tard, il récuse encore l'histoire événementielle, la « simple compilation de faits ». « Dès mes débuts », rappelle-t-il en 1965, « j'ai eu la conception d'une histoire intégrale centrée sur l'homme et j'ai cherché à donner un témoignage « engagé » de mon milieu. Cet homme que doit étudier l'historien, ce n'est pas un être abstrait, mais un être concret et il faut tenir compte de toutes les composantes, politiques, économiques, sociales, religieuses, pour en ressusciter le passé⁴⁰. » La continuité entre le texte des années 1910 et ceux des années 1960 est manifeste. Si l'histoire, affirme encore Groulx, est la science de l'Homme ou plutôt « des hommes »⁴¹, elle se fait avant tout histoire de la « nation », mot qu'il utilise parfois au lieu du mot « race » sur lequel il s'est expliqué longuement dans la préface de la 2e édition de *La Naissance d'une race* (1930). Certes, il se défend de parler d'une race anthropologique, « chose à peu près inexistante ». Il cite plutôt un extrait de la préface de la première édition (1919) :

³⁸ On a vu dans quel ordre Groulx énumère les facteurs qu'il juge fondamentaux en histoire (dans sa conférence datant de 1915-1920). En 1925, il se demande d'où provient le « principe vital » d'une nation. « Point de la discipline religieuse, pour importante qu'en soit la fonction; point non plus de l'État, ni de quelque sourd instinct, ni de certaines énergies morales des institutions, mais bien plutôt de ce que j'appelle « un idéal organisateur », entendons les raisons de vivre d'un groupe humain : foi en son être, foi en sa civilisation... » (*Mes Mémoires*, 2:327ss). Nous ne saurions souscrire à la thèse (pour nous) simpliste de P.M. Sherrin qui ramène les éléments de la pensée de Groulx à son catholicisme : tout y serait asservi, y compris la nation dont la seule raison d'être, pour ainsi dire, serait de témoigner du catholicisme en cette Amérique anglo-saxonne, protestante et matérialiste (*The World, the Flesh and the Devil: The Crusade of Lionel Groulx 1878-1967*, thèse de PH.D. manuscrite, York University, 1975). Il faut éviter de tout brouiller en mêlant ensemble les sermons, les conférences de circonstances, les œuvres historiques, etc. Le texte de F.-A. Angers, dans la présente livraison, situe bien la religion de Groulx « essentiellement dans la culture ». Voir aussi J.-P. Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx : aspects idéologiques* (Ottawa, 1970); S. Trofimenkoff, *Abbé Groulx : Variations on a Nationalist Theme* (Toronto, 1973); *idem*, *Action française : French-Canadian Nationalism in the Twenties* (Toronto, 1975); Marie-Lise Brunel-Guitton, *La pensée historique de Lionel Groulx, 1915-1920*, thèse de M.A. manuscrite, Université de Montréal, 1969.

³⁹ J. Blain, « Économie et société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique de la première moitié du XX^e siècle », *RHAF*, 26 (1972-1973): 15.

⁴⁰ *La Presse*, 25 novembre 1965.

⁴¹ *L'Action nationale*, 49 (1960): 605.

Le mot « RACE » ne prétend point ici à son sens rigoureux. Il n'en veut pas moins exprimer la personnalité bien nette, bien caractérisée, d'un groupe ethnique qui est le nôtre. Nous constituons une variété dans la famille française. Distincts, nous le sommes, non seulement par le pays, par l'allégeance politique, par une histoire et des traditions qui nous sont propres, mais aussi par des caractères physiques et moraux déjà fixés et transmis avec la vie, dès la fin du dix-septième siècle. C'est ce particularisme national que cette histoire démontre, d'elle-même, sans dessein préconçu.⁴²

Si l'histoire constitue donc « un indispensable élément de culture, une prise de possession par l'homme de son humanité », écrit encore Groulx, en 1948, l'histoire nationale, « dûment écrite, atteste l'existence de la nation, tout autant que son droit, son art ou sa littérature »⁴³. Non, précise celui qu'on a considéré comme notre second « historien national »,

que le national soit au-dessus de tout ni que j'aie dessein de m'y limiter. Si j'entends ne pas oublier que je suis Canadien français, j'entends aussi me souvenir que je suis homme, catholique et prêtre. Le national est suspendu à des réalités plus hautes d'où il emprunte sa règle et sa vie. Il n'appartient pas moins à ces réalités mixtes, à la fois charnelles et spirituelles, qui encadrent et supportent les intérêts suprêmes de l'homme.⁴⁴

Nation qui, comme le souligne Fernand Dumont, ne s'institue pas dans sa pensée comme un horizon « ultime et exclusif ». Groulx insiste d'ailleurs sur ce point à maintes reprises. S'il revient constamment sur ce thème, c'est qu'il est frappé par la fragilité du destin du Canada français, par sa grandeur et ses faiblesses⁴⁵. D'ailleurs, dès 1915, dans une entrevue au *Devoir*, il élargit considérablement le terrain des opérations : « il me paraît impossible de comprendre grand chose à la politique canadienne de 1791 à 1840, sans une connaissance très précise de l'état social et politique de l'Angleterre à la fin du 18^e siècle et au commencement du 19^e

⁴² *La Naissance d'une race* (2^e éd., Montréal, 1930), 10.

⁴³ L. Groulx, « Un Institut d'histoire », 474.

⁴⁴ *Idem*, *Directives*, (1937), 9-10.

⁴⁵ F. Dumont, « Actualité de Lionel Groulx », in M. Filion, prés., *Hommage à Lionel Groulx* (Montréal, 1978), 64ss.

siècle⁴⁶. » Il faudra attendre près de 60 ans avant qu'un historien comme Pierre Tousignant n'interprète précisément la Constitution de 1791 dans un tel cadre, c'est-à-dire en tenant compte de *l'état social* et de *l'état politique* de la mère patrie à l'époque⁴⁷.

Citant le mot de Mauriac, Groulx peut synthétiser ainsi sa conception de l'histoire en 1965, devant les professeurs et les étudiants du département d'histoire de l'Université de Montréal :

J'appartiens à une génération qui a cru à l'homme. L'homme concret, c'est le premier élément de ma conception de l'histoire. En histoire, tout est cause et tout est causé. Démêler le juste jeu des causes, qui proviennent parfois du plus profond de la conscience de l'homme, voilà le rôle de l'historien. C'est une opération difficile, mais combien passionnante. L'homme historique prend une nouvelle dimension, il devient l'artisan des suprêmes ébranlements.⁴⁸

Il ne s'agit pas là d'une opinion « modernisée » pour la circonstance, habillée pour plaire à un auditoire de jeunes. Les mêmes idées de fond surgissent sous forme d'intuitions moins charpentées dès les années 1910-1920. Ainsi :

Je me suis souvenu que toute histoire véritable doit aboutir à une psychologie. Les faits et gestes des époques anciennes ne vaudraient point la peine de si âpres recherches s'ils ne révélaient à la fin un état d'âme, une forme d'humanité... De la vaste accumulation des faits, ceux-là m'intéresseront plus que les autres qui viendront marquer l'évolution du type humain, qui auront une valeur ou une signification psychologique.⁴⁹

Ou encore :

Elle [l'histoire] ne saurait demeurer le spectacle inférieur d'une exposition archéologique, le musée des grands noms et des dates célèbres, simples ossements de l'histoire. La tâche de l'historien c'est d'assembler ces débris, c'est de les ajuster pour leur infuser leur vie ancienne ; c'est de ressusciter du passé ce qui en demeure l'élément le plus élevé, celui par lequel l'histoire vaut d'être écrite, je veux dire : la psychologie des époques,

⁴⁶ *Le Devoir*, 3 novembre 1915.

⁴⁷ P. Tousignant, *La genèse et l'avènement de la Constitution de 1791*.

⁴⁸ *Inter* (nov.-déc. 1965), AFLG, *Spicilèges*, 1965.

⁴⁹ *La Naissance d'une race* (1919, 1930).

l'âme des générations successives, toute la poussière humaine qui demande à revivre.⁵⁰

Donc, un accent très fort sur « l'homme concret », c'est-à-dire sur l'homme inséré dans une multitude de facteurs, depuis la géographie et l'économie jusqu'aux institutions impériales, afin d'en arriver aux mentalités, de faire revivre la « psychologie des époques ».

Enfin, dans les œuvres tardives comme dans les toutes premières, Groulx assigne une place de choix à l'action providentielle, à Dieu. « Axée sur l'homme, l'histoire doit l'être également sur Dieu », insiste-t-il encore en 1965⁵¹. Toute son œuvre est traversée par cette référence constante, tantôt implicite, tantôt explicite, à un dessein mystérieux, mais certain et grandiose, de la Providence pour ce petit peuple catholique et français en position difficile sur un continent protestant et anglo-saxon. C'est même là un arc-boutant fondamental de sa problématique historique et de son travail d'animation. Pourtant, au moment de dénouer et d'élucider des nœuds complexes d'événements concrets, Groulx devient beaucoup plus prudent. Ne lui doit-on pas une dénonciation virulente de la thèse longtemps à la mode de la « Conquête providentielle » qui aurait évité aux Canadiens français les affres de la Révolution française et leur aurait décerné la liberté anglaise⁵² ? Groulx réfère à Dieu comme à un principe suprême de l'économie de l'histoire : une sorte de loi ultime et forcément abstraite puisque hors de portée de l'historien. Il y puise espoir et idéal pour l'avenir de son peuple, force et protection pour son passé. Mais il recherche presque toujours les causes concrètes, humaines, les médiations entre les « desseins insondables » de la Providence protectrice et les événements perceptibles à travers « la poussière humaine ».

D'autre part, Groulx admet bien volontiers que la conception de l'histoire varie considérablement d'une génération à l'autre, d'une école d'historiens à l'autre. Au 20^e siècle, il discerne deux grands courants : le courant érudit (ou positiviste), qui confère à l'histoire un « rôle passif » ; l'autre, qui s'est surtout imposé à partir de 1940 et pour lequel l'histoire est « la science de l'homme ». « L'histoire », reconnaît-il, « dépend de l'historien plus encore que

⁵⁰ *Lendemain de Conquête* (1920), 7-8.

⁵¹ *La Presse*, 25 novembre 1965.

⁵² Voir *Notre maître le passé* (3^e série, 1944) : 125-164.

du document. » En conséquence, l'objectivité absolue est impossible, même s'il faut viser à l'impartialité, à l'honnêteté. Au mieux, il « n'est pas au pouvoir de l'historien d'atteindre beaucoup plus que du probable »⁵³.

L'historien est « un être engagé qui s'enracine dans le milieu humain auquel il appartient. Tout ce qu'on lui demande, c'est de ne pas être prisonnier de son optique particulière qui provient de sa mentalité particulière... on ne peut séparer l'historien de l'histoire qu'il crée⁵⁴. » Impossible, donc, d'écrire et d'enseigner une histoire neutre, aseptisée, détachée, bien qu'il faille éviter de tomber dans l'apologétique⁵⁵. D'ailleurs, ne pourrait-on pas en dire autant de la plupart des sciences, certainement des sciences sociales ? Ainsi, par un détour singulier, Groulx rejoint nombre de ses jeunes détracteurs contemporains en ce qu'il conçoit l'historien comme un homme impliqué dans l'histoire et non comme un simple observateur « savant » qui prétendrait la décortiquer en toute objectivité.

En histoire, on ne peut donc isoler le passé, le présent et l'avenir par « d'imperméables cloisons », ni dissocier le rôle formateur de l'histoire sur le plan patriotique (aujourd'hui, on ajouterait : et social) de ses visées scientifiques.

Et la raison en est qu'en nous révélant le passé, elle [l'histoire] nous révèle du même coup, et nous rend intelligible, le présent, notre présent, car enfin et malgré que nous en ayons, nous sommes faits d'autant de passé que de présent ; et ce passé, nous ne pouvons l'arracher ni de la contexture de notre esprit, ni même de nos veines qu'en nous vidant, le plus souvent, du meilleur de nous-mêmes. Que la chose en effet, nous plaise ou ne nous plaise pas, nous sommes une résultante, un aboutissant d'histoire. Dans les vivants que nous sommes, survivent combien de morts qui nous expliquent ?⁵⁶

⁵³ *La Presse*, 25 novembre 1965.

⁵⁴ *Le Devoir*, 25 novembre 1965. Près de 30 ans auparavant, il arguait que l'histoire « n'est ni une science spéculative, ni une discipline de dilettante. Essentiellement dynamique, elle ne saurait se passer d'inspirer, sinon de formuler, des disciplines d'action. » (*Directives*, 9). Voir aussi les réflexions des années 1915-1920 dans *Mes Mémoires*, I:303-304.

⁵⁵ L. Groulx, *L'Histoire du Canada français. Son enseignement*, 5. « L'histoire... ne doit pas être un instrument de propagande, mais pour la vaste connaissance ou expérience des hommes et du monde qu'elle porte en soi, l'histoire a toujours été et restera longtemps, chez les civilisés, un indispensable moyen d'éducation » (*ibid.*, 7).

⁵⁶ « Un Institut d'histoire », 472-473.

Ces « tableaux », ces « synthèses », ces « états », ces analyses synchroniques et même structurelles, Groulx ne peut s'empêcher de les aiguiller sur l'évolution postérieure et même sur l'avenir, ne serait-ce que par sa problématique axée sur la nation, l'ethnie et sa survie, donc la nécessité vitale de sa résistance à l'assimilation. Ce fonds de vertus, de ressources et de tares acquises avant la Conquête, il est encore là, coulé dans l'ethnie, à la fois espoir de nouvelles conquêtes et danger d'affaïssement national. « L'histoire, commente Groulx, c'est ce qu'il y a de plus vivant ; le passé, c'est ce qu'il y a de plus présent. Nul besoin... pour leur donner force propulsive, de les écrire ou de les raconter. Nous les portons dans nos esprits, dans nos yeux, dans nos veines⁵⁷. » L'historien interprète une sorte de continuum qui s'incarne dans une tradition qui n'est « autre chose que les caractères, les lignes maîtresses d'une histoire. On l'a dit justement : ce sont les constantes d'un peuple, ses lignes de force. Et le mot évoque la pensée intérieure, le *plan architectural* selon lequel un peuple bâtit son histoire⁵⁸. » Avec la transmission, la tradition s'enrichit, la collectivité avance et évolue, assure-t-il en 1937. Et alors, l'histoire sert à esquiver de « faux aiguillages », la construction d'un destin « de travers », c'est-à-dire le recours à des solutions économiques, sociales ou politiques « improvisées » et peu en accord avec « l'architecture »⁵⁹.

L'histoire ne forge pas l'avenir ni ne décrète des recettes. Cependant, elle « donne le sens du continu dans la vie de l'humanité... le sens de l'évolution ». Elle apprend à un peuple ses possibilités, ses aptitudes, ses limites. « Si vivre est persévérer dans son être, les Canadiens français ont besoin de savoir quel est leur avenir national, et comment à travers l'histoire, il s'est formé⁶⁰. » L'histoire est en outre une « maîtresse irremplaçable d'expérience » pour l'humanité : non qu'elle se répète, mais que « des causes

⁵⁷ *Directives*, 206.

⁵⁸ *Ibid.*, 209. C'est nous qui soulignons.

⁵⁹ *Mes Mémoires*, 3:336ss. « Il peut arriver et il arrive qu'une génération oublie son histoire ou lui tourne le dos ; elle le fait alors sous la poussée d'une histoire qui a trahi l'Histoire » (*ibid.*).

⁶⁰ *La Naissance d'une race* (2e éd.), 12 ; aussi *Mes Mémoires*, 2:328. « Ne s'avouer pour maître que l'avenir... est assez puéril, l'avenir étant de sa nature un maître constamment en pouponnière... Faire table rase du passé, se recommencer à zéro, c'est-à-dire à rien, n'a jamais été tenu, que je sache, pour le dernier mot de la sagesse humaine. Des peuples l'ont

analogues produisent *invariablement* des conséquences analogues »⁶¹. D'ailleurs, aux heures de crise, les peuples « petits et grands, sentent le besoin de se cramponner à leur meilleur passé comme à la suprême bouée de sauvetage »⁶².

Idee qui affleure dans l'historiographie contemporaine et chez des sociologues analysant les peuples colonisés⁶³. Plus précisément,

l'histoire nationale... est le catéchisme des croyances et de la morale patriotiques... L'histoire... conserve et transmet de la vie... Par elle les vertus et les forces des vivants s'augmentent à chaque génération des forces et des vertus des morts... doctrine et maîtresse vivantes, passé et tradition recueillis et condensés. Tout le butin glorieux qu'elle a glané le long des routes du passé, elle l'offre à nos intelligences et elle nous fait entrer en possession de notre patrimoine spirituel. À la transmission du sang va maintenant s'ajouter la transmission de l'esprit.⁶⁴

Plus tard, Groulx atténuerait quelque peu la portée « utilitaire » de

peut-être tenté, mais pour apprendre à leurs dépens qu'on ne se livre pas impunément à si hasardeuse expérience. Que voulez-vous ? Il y a telle chose que la continuité historique, cette capitalisation des travaux des ancêtres, qui n'admet point... de solution de continuité, pas plus que le moindre vivant ne peut, sans grave danger, subir arrêt en son processus vital. Je ne soutiens point que la connaissance du passé suffise à bâtir l'avenir. L'histoire n'invite pas, non plus, au prophétisme... Mais elle peut, certaines causes produisant inmanquablement des effets analogues, autoriser de fort respectables conjectures. Puis je me souviens que le Canada français est à l'une de ses plus considérables évolutions. Et il me paraît de première évidence que ni des éducateurs, ni des économistes, ni des politiques ne sauraient demander à un peuple de faire un bond dans sa vie, de sauter une étape, sans d'abord savoir à quel peuple ils demandent cet effort. Et cela sous-entend l'essence toute particulière dont ce peuple est fait, ses ressources originales, ses aptitudes d'intelligence et de volonté, les grands événements, les servitudes qui peuvent l'avoir marqué, en un mot, ses faiblesses comme ses forces, les traditions, les institutions de toute espèce où il prend ses appuis. Toutes choses qui ne s'apprennent, ou peu s'en faut, que par l'histoire. » (*L'Histoire du Canada français. Son enseignement*, 2-3).

⁶¹ « Un Institut d'histoire », 473. C'est nous qui soulignons. Ce texte, relativement tardif — tout comme d'ailleurs celui cité en note 60 —, semble définir une approche imprégnée de déterminisme, presque mécanique, sur le plan théorique à tout le moins. Elle pousse plus loin que le « probabilisme » répandu de nos jours dans les sciences sociales. Par contre, Groulx finit toujours par croire en la puissance de la volonté humaine : l'homme fait l'histoire en composant avec les déterminismes qui le contraignent. Voir aussi note 18.

⁶² *Ibid.*, 474.

⁶³ Par exemple, G. Bourque, *Classes sociales et question nationale au Québec, 1760-1850* (Montréal, 1970); ce dernier remet en question cette position dans son étude *L'État capitaliste et la question nationale* (Montréal, 1977); A. Laroui, *La crise des intellectuels arabes* (Paris, 1974). Voir la conclusion du présent texte.

⁶⁴ *Mes Mémoires*, 1:303-304.

l'histoire au profit d'une histoire « moins engagée », « plus objective »⁶⁵ ; encore que dans les faits, il s'agisse bien davantage d'un déplacement d'accent que d'un reniement de ces propositions fondamentales pour Groulx.

Ce qui n'a pas changé, toutefois, c'est sa notion de l'histoire comme science et comme art de création. À ses yeux, l'historien dépasse le statut de simple créateur. Il est un « reconstituteur » qui bâtit non avec des matériaux tirés de son imagination, mais avec des ruines, avec de « la poussière humaine ». « Quelle œuvre intellectuelle exige autant de l'intelligence humaine⁶⁶. » Certes, l'historien doit demeurer modeste, car son œuvre ne saurait jamais atteindre un état définitif ni restituer vraiment toute « la complexité des choses humaines »⁶⁷. L'examen des monceaux de documents avec « beaucoup de choix... de divination et... une absolue probité » conduit l'historien à « faire avancer quelque peu les problèmes historiques », à montrer « quelques aspects ignorés du passé » et c'est déjà beaucoup réussir⁶⁸. En 1948, il synthétise ainsi sa conception de l'histoire, conception qui s'est enrichie avec le temps mais bien davantage au niveau de son exposition qu'à celui de ses fondements :

... la pratique... de l'histoire constitue l'un des plus nobles exercices et l'un des plus subtils de l'intelligence humaine... elle contribue, pour sa part, à doter un pays de son élite intellectuelle. Science ou pas science, au sens rigoureux du mot, elle n'est pas si au-dessous des sciences de laboratoire. Par les vastes connaissances qu'elle requiert de l'historien, par sa technique rigoureuse et compliquée, par son travail d'analyse ou de critique, par l'effort de psychologie et par la tension intellectuelle qu'elle exige pour arracher aux documents leur contenu de vérité, pour percer le caractère des hommes et leurs mobiles secrets, d'un mot, pour opérer une *reconstruction organique de tous les aspects du passé humain, aspects politique, économique, social, culturel, spirituel, et marquer à chacun de ces aspects son rôle et son efficacité dans l'enchevêtrement de la vie*

⁶⁵ *Ibid.* : 304.

⁶⁶ *Le Devoir*, 25 novembre 1965. Voir aussi ses notes d'une causerie intitulée « Expérience d'historien », reproduites dans *L'Action Nationale*, 57 (1968) : 930-931.

⁶⁷ *Mes Mémoires*, 3:49.

⁶⁸ *Vers l'émancipation* (1921), 78. Voir aussi note 18.

collective, l'histoire intégrale réclame de celui qui s'y adonne, au sentiment du maître Louis Halphen, « une forte préparation et des qualités d'esprit analogues à celles que nécessite la pratique des autres disciplines scientifiques ». ⁶⁹

— III —

Cette haute conception de l'histoire, cette recherche de reconstruction, de « l'architecture », de la « vue d'ensemble », du « tableau » (nous dirions aujourd'hui : des structures et de leur mouvance), se traduit dans la pratique par une série organisée d'interrogations, par une problématique axée avant tout sur l'ethnie ou la nation, appelée souvent la « race » ; problématique qui entend situer cet homme concret canadien-français dans ses circonstances politiques, économiques, sociales, religieuses, culturelles. Bref, une vision aussi globale que possible de l'histoire de « notre petit peuple », avec l'ambition d'en exhumer les traits permanents, « psychologiques », exemplaires, filons de continuité qu'il convient d'identifier et de renforcer pour qu'entremêlés, ils contribuent nécessairement à la durée et à l'épanouissement de la nation. C'est en ce sens que Groulx est l'héritier spirituel de Garneau : par cette recherche des composantes fondamentales qu'il faut perpétuer et transmettre tout en les enrichissant d'apports nouveaux. Car sans elles, point de continuité, point de constance, point de durée, point d'orientation. Cette tradition, capitale pour la survie incertaine de la nationalité menacée et faible (Groulx, Garneau), elle est pétrie de la culture française, du catholicisme, des épreuves collectives qui ont forgé la volonté de ce peuple tenace. Sans ces traditions, point de patrimoine, inconscience dans le présent et impossibilité de maçonner lucidement l'avenir.

La nationalité canadienne-française mérite plus d'attention et de soin parce que, selon Groulx,

nous appartenons à ce petit groupe de peuples sur la terre —
Combien sont-ils ? Quatre ou cinq ? — au destin d'une espèce
particulière : l'espèce tragique. Pour eux l'anxiété n'est pas de
savoir si demain ils seront prospères ou malheureux, grands ou

⁶⁹ « Un Institut d'histoire », 474-475. C'est nous qui soulignons.

petits ; mais s'ils seront ou ne seront pas ; s'ils se lèveront pour saluer le jour ou rentrer dans le néant.⁷⁰

C'est cette recherche, dans le moule de l'histoire, des traditions qui conditionnent l'identité collective et alimentent la vie, qui passionne Groulx et lui fait dénigrer les historiens qui s'appliquent plutôt à élever les vainqueurs de 1760 et leurs valeurs, et à abaisser les vaincus (dans ce groupe, il classe bien entendu Thomas Chapais). Citant Bainville, Groulx maintient que « toute grande destruction, toute sédition de l'individu, toute rupture brutale avec le passé sont également funestes pour la civilisation »⁷¹. Au contraire, dans les moments de crise, c'est en réactivant les traditions, en puisant dans leurs ressources acquises que les peuples trouvent la force de surmonter les obstacles⁷². Et Fernand Dumont de commenter : « Cette conception proprement « mythique » du temps collectif, on la retrouve dans les ouvrages historiques de Groulx : ce qui en fait à la fois des récits du passé et des réanimations de la tradition, des réactualisations de l'histoire offerte à l'action des hommes⁷³. »

L'architecture des deux Régimes embrasse la formation et les composantes de la nation. Comme le note si à propos Jean Blain, « Chez Groulx, l'exemple... prêché aux générations vivantes, c'est l'ethnie tout entière qui traverse d'innombrables difficultés mais n'en présente pas moins, dans sa spécificité, l'image de la mesure, de l'équilibre et de la vertu⁷⁴. » Déjà, l'essentiel du Régime français est évoqué dans la conférence inédite du milieu des années 1910 : la géographie se combine aux intérêts économiques et aux efforts missionnaires pour déboucher sur une expansion épique et glorieuse.

⁷⁰ *Directives*, 10. « Peuple minuscule en face de cette terrible Amérique, nous n'avons pas le choix d'être Français, avec mollesse, avec dilettantisme, avec tous les flirts téméraires pour tous les snobismes : Français, nous le serons de la tête aux pieds, avec intransigeance, à force d'énergie et d'audace, ou nous cesserons de l'être. » (*Mes Mémoires*, 3:337 ; aussi *ibid.*, 4:149-150).

⁷¹ « Un Institut d'histoire », 473. Cette opinion est partagée par beaucoup d'historiens. « Une société, une civilisation ne se détruisent de leurs propres mains que quand elles ont cessé de comprendre leur raison d'être, quand l'idée dominante autour de laquelle elles s'étaient naguère organisées leur est devenue comme étrangère. » (E.G. Léonard, *Histoire universelle. Des origines à l'Islam* (Paris, 1965), xii-xiii).

⁷² « Un Institut d'histoire », 474.

⁷³ « Actualité de Lionel Groulx », 71.

⁷⁴ J. Blain, « Économie et société en Nouvelle-France [...] »: 22. Pour un résumé et une critique des grandes interprétations de Groulx, voir G. Frégault, *op. cit.*, 66ss.

se, mais « disproportionnée avec notre jeunesse et notre nombre ». Toutefois, le petit peuple est en voie de se constituer et se forge ses institutions essentielles⁷⁵. À la même époque, dans *Lendemain de Conquête*, l'historien s'interroge : l'être national, encore jeune et coupé trop tôt de ses racines par la « catastrophe » de la Conquête, pourra-t-il survivre dans un empire anglais et protestant qui veut l'assimiler ? Certes, les conséquences sont graves : ruine économique, départ d'une partie de l'élite, repliement sur le sol et la subsistance, mise en péril des lois françaises, de la langue et de la religion, essentielles à l'âme même de l'ethnie. Par contre, soutient Groulx trente ans plus tard, l'empire anglais annexe un peuple peu nombreux, mais « redoutable par sa position géographique, par l'étendue de son territoire et par son être ethnique et social si différent du reste de l'empire »⁷⁶. Certes, l'assimilation menace, mais la liberté souffle sur l'Amérique et « nous avons dit la vigueur d'âme de ce peuple de pionniers, son impatience de tout joug, sa passion de liberté »⁷⁷. Et puis, le défi de la Conquête cravache les énergies latentes d'un peuple fort. Il stimule le développement de « l'idée de patrie », du « patriotisme », de la « conscience d'une entité nationale distincte » qui affleurerait déjà sous le Régime français⁷⁸.

Les Canadiens français lutteraient donc. D'une part, le repli sur leurs terres, à l'abri des contacts trop étroits avec les Anglais protestants, d'ailleurs peu nombreux au début, permettrait aux Canadiens français de serrer leurs rangs et de regrouper leurs forces, pour cultiver les fortes vertus « du sol » et mener les combats qui s'imposaient⁷⁹. En effet, 150 ans de luttes allaient suivre, avance Groulx devant ses jeunes auditeurs des années 1910 : « conflits moraux et politiques » qui s'expliquent sans doute par la Conquête qui a entraîné la juxtaposition en ce pays de « deux races... qui traînaient derrière elles des inimitiés séculaires, races si différentes par le génie ethnique, par la culture, par la foi, par tout ce qui divise le plus les hommes ». Ce problème de juxtaposition serait aggravé par la politique anglaise qui visa à maintenir la subordination

⁷⁵ À ce propos, voir aussi *Mes Mémoires*, 3:220.

⁷⁶ *Histoire du Canada depuis la découverte*, 3:8.

⁷⁷ *Ibid.*, 9.

⁷⁸ *Lendemain de Conquête*, 216.

⁷⁹ *Ibid.*, 216ss.

coloniale et le règne de la minorité jusqu'après l'Union de 1840. L'Angleterre semblait répudier elle-même ses propres statuts de 1774 et de 1791 et maintenir au pouvoir une clique de hauts fonctionnaires anglais dans les hauts postes et les Conseils.

... elle leur confiait la prépondérance politique; elle leur demandait même de jouer le rôle de frein... qui paralyse... Ainsi le voulait le système colonial anglais... c'est cela, c'est ce contrôle économique et politique qui faisait d'eux (les Canadiens-français) des sujets de deuxième zone dans l'empire que nos pères n'ont pas voulu souffrir; ils n'ont pas enduré d'être gênés dans le développement de leur liberté et de leur personnalité nationale. Parce que les autres leur donnaient à choisir entre lutter pour vivre ou céder pour mourir.

Et, d'ajouter le Groulx de la conjoncture 1915-1918: «... C'est dans la mesure où ce même esprit agit encore contre nous que la paix canadienne est en danger.» Parole on ne peut plus prophétique⁸⁰.

Dans son *Histoire du Canada français*, le tableau est moins gros, mais les lignes de force se profilent aussi clairement. Après la Conquête, le peuple canadien-français a surtout combattu dans l'arène politique: non pour arracher le pouvoir politique pour lui-même⁸¹, mais parce qu'il est «la condition première de toutes ses libertés, l'indispensable moyen». Par conséquent, l'histoire du Canada depuis la cession se déroule «sur la ligne d'une évolution politique en constante ascension qui jamais ne dévie... Partie du régime de la colonie de la couronne, l'évolution ne s'arrête qu'à ce terme d'un Québec autonome dans un Canada indépendant.» Groulx scinde donc naturellement le régime anglais en deux grandes divisions: «1° *Vers l'autonomie* (1760-1848); 2° *De l'autonomie à l'indépendance* (1848-1931)»⁸². En 1840, en effet, «la province du Canada gagne son autonomie. Du même coup, le Canada français gagne la sienne.» En 1867, «le Bas-Canada, devenu le Québec, recouvre, comme en 1791, son individualité politique. Pour lui, la bataille de l'autonomie paraît définitivement gagnée. Il lui reste à parfaire son autonomie intérieure par l'autonomie économique,

⁸⁰ Conférence sur l'histoire, s.d., c. 1915-1920, AFLG.

⁸¹ Alors que ce pouvoir en soi deviendra une fin normale et nécessaire pour ses disciples devenus «néo-nationalistes».

⁸² *Histoire du Canada depuis la découverte*, 3: 9-15.

sociale, culturelle, puis à défendre son autonomie politique et nationale contre les empiétements du pouvoir central⁸³. »

On touche là, déjà, toute l'ambiguïté des propos de Groulx sur l'autonomie du Québec (« un Québec autonome dans un Canada indépendant »), les interprétations contradictoires qu'en tireront les fédéralistes et les indépendantistes, les brisures également qui s'évalent publiquement vers 1950 entre Groulx et ses anciens disciples de l'Université de Montréal pour qui la collectivité des Canadiens français du Québec, des « Québécois », comme toute nation normale, a le droit d'au moins aspirer à la souveraineté politique, économique, culturelle ; pour qui l'État constitue plus qu'un moyen, mais bien une partie intégrante de la « substance » de la nation ; pour qui l'autonomie interne des colonies, en 1848, et l'indépendance politique extérieure du Canada, reconnue en 1931, ne sont pas d'abord celles des Canadiens français, mais bien celles de la majorité canadienne-anglaise à laquelle elles bénéficient comme groupe dominant ; pour qui les seuls Canadiens français pouvant prétendre au statut de nation sont rassemblés dans le groupe compact francophone du Québec. Autant d'idées, parmi d'autres, que Groulx ne pouvait accepter, en tout ou en partie, surtout la dernière tant il est vrai que les statistiques démographiques (surtout celles de 1941) ne pouvaient ébranler son rêve d'une grande aventure continentale, du moins au sens d'une présence continue des francophones hors du Québec⁸⁴.

Mais le malentendu ne se situe pas seulement entre Groulx et ses successeurs, ou entre Groulx et ses détracteurs. Il est en Groulx lui-même⁸⁵. Celui-ci s'attendait à l'effondrement du Canada, vers 1921-1922 : il invita donc le Québec à préparer son avenir comme État souverain, comme personnalité « nationale » dans un État supérieur⁸⁶. Il eut quelques autres brefs moments « séparatistes ». Mais en général, il a toujours affiché des convictions « fédéralistes ». Or, c'est là justement qu'éclate le malentendu : plus Groulx

⁸³ *Ibid.*, 13.

⁸⁴ Voir G. Frégault, *op. cit.*, 103-106.

⁸⁵ Frégault émet une hypothèse similaire (*op. cit.*, 127ss, chap. IV).

⁸⁶ Voir *Notre avenir politique. Enquête de l'Action française, 1922* (Montréal, 1923), 5-30. Sur Groulx et l'indépendance du Québec, voir J.-P. Gaboury, « L'État français ou Lionel Groulx et la souveraineté du Québec », *L'Action Nationale*, 57 (juin 1968) : 952ss.

s'explique, en effet, plus il nous embrouille. Sa conception « d'un Québec autonome dans un Canada indépendant » s'apparente à toutes les thèses que certains contemporains qualifient de « crypto-séparatistes », c'est-à-dire, à l'affirmation de la pleine souveraineté interne du Québec à l'intérieur d'un ensemble plus vaste. Or, dans les faits, cet ensemble plus vaste a érodé cette autonomie du Québec de multiples façons, surtout depuis la crise des années 1930 et le second conflit mondial. De plus, l'égalité des deux peuples fondateurs était-elle seulement possible ? Aussi les propos de Groulx ne peuvent-ils pas ne pas être empreints d'ambiguïté. Qu'on en juge par ce texte tiré de *Directives*, où Groulx, en voulant clarifier sa position, multiplie les sources de malentendus :

Mon attitude à l'égard des institutions de 1867 n'offre pourtant point d'ambiguïté. Je suis pour la Confédération. Mais j'attends que l'on me montre le précepte divin ou humain qui nous impose de nous y laisser étrangler. Ottawa n'existe point pour soi-même ni pour soi seul. Nous resterons dans la Confédération ; mais la Confédération devra se concilier avec notre volonté de survie et d'épanouissement français. Et la formule [le texte est de 1937 !] exige bien autre chose que le respect du bilinguisme fédéral et notre juste part dans le fonctionnarisme canadien. Province française, nationalité française, nous ne pouvons le rester, sans une certaine autonomie législative et administrative, en particulier dans l'ordre économique et social... quand nous parlons d'État français... nous avons beaucoup moins les yeux sur Ottawa que sur Québec. Autrement dit, l'État français naîtra, beaucoup moins du laisser-faire ou de la collaboration d'Ottawa, que de l'action positive de la politique québécoise... En somme, dans le cas présent, État français veut dire un pays français et une nation française gouvernés pour leurs fins propres. Gouvernés pour nous-mêmes, l'avons-nous été depuis 1867 ? Le séparatisme n'est pas un phénomène-champignon. Il procède d'une revendication légitime : le droit imprescriptible de la personnalité humaine à son développement culturel, national. Si l'État français, organisé dès le lendemain de la Confédération, nous eût préparé un milieu, un climat normal ; si, par exemple, il eût empêché l'économie de tourner contre nous ; et si aujourd'hui, vrai maître chez soi, le Canadien français eût conscience de se pouvoir pleinement « réaliser », croit-on que le séparatisme eût jamais existé ? Au vrai... ceux qui combattent pour l'État

français, servent mieux la Confédération que tous ses piliers officiels. Ils servent d'abord leur province, les leurs.⁸⁷

Ces propos, encore d'actualité, suscitent autant d'interrogations qu'ils ne semblent formuler de réponses.

À côté de la grande « architecture » recherchée, l'œuvre historique de Groulx fourmille d'hypothèses dont on est loin d'avoir épuisé les possibilités : par exemple, tout le problème de ce que F. Dumont appelle la « déchéance de la classe paysanne », son repliement sur elle-même dans la première moitié du 19^e siècle⁸⁸ ; la déchéance de la bourgeoisie canadienne-française après la Conquête ; la spéculation éhontée autour du partage des terres et l'exploitation d'une main-d'œuvre canadienne-française écrasée par des capitalistes sans scrupule. En particulier, Groulx croit que la prolétarianisation des campagnes a précédé celle des villes, qu'elle a préparé la sujétion de ce peuple d'anciens propriétaires devenus prolétaires et sa résignation à son prolétariat⁸⁹. Et Groulx de dénoncer le mythe officiel de la docilité de la main-d'œuvre québécoise. Le Québec, lâche-t-il avec amertume, paraît n'avoir pour fonction que « de fournir des manœuvres ».

J'appelle une situation économique inacceptable, une situation ou un régime qui met, entre les mains d'une minorité, presque toutes les grandes sources de la richesse, presque tout le crédit, les plus grandes sources d'emploi, presque tous les leviers de commande, et qui, par cela même, constitue une grave menace pour la liberté de l'État et pour notre autonomie politique et nationale.⁹⁰

Si Groulx, comme tant d'autres contemporains et successeurs,

⁸⁷ *Directives*, 13-15. On trouvera des propos analogues, avec diverses nuances, dans *Une croisade d'adolescents* (1912), 161-163, *passim* ; *Pourquoi nous sommes divisés ; Mes Mémoires*, 2:341. « La Confédération, nous en sommes, mais pourvu qu'elle reste une confédération. Nous acceptons de collaborer au bien commun de ce grand pays ; mais nous prétendons que notre collaboration suppose celle des autres provinces et que nous ne sommes tenus de collaborer que si cette collaboration doit nous profiter autant qu'aux autres... nous refusons de nous sacrifier, nous seuls, au maintien ou à l'affermissement de la Confédération... La bonne-entente, certes... Mais la bonne-entente debout. Pas une bonne-entente de dupes. Pas une bonne-entente à n'importe quel prix... » (*ibid.*, 3:338-339). Voir aussi Frégault, *op. cit.*, 156ss, 161, chap. IV.

⁸⁸ F. Dumont, « Actualité de Lionel Groulx », 64.

⁸⁹ *Orientations* (1935), 89-90.

⁹⁰ *Directives*, 71.

confond parfois nation et classe ouvrière, chez lui, au moins, le menu peuple a une existence propre qui n'est pas noyée dans celle de la « nation » des élites. Il comprend aussi que chez les peuples marginaux, des classes dominantes étrangères « engendrent aussi leur propre structure de classes »⁹¹.

*
* *

Mais en voilà déjà trop ou pas assez. Quelle est l'actualité de l'œuvre historique de Groulx ? Certes, elle vaut en elle-même, comme un cliché ou plutôt une série de clichés captant une époque et son idéologie. Certaines de ses études instruisent encore. Certaines de ses questions défraient toujours l'actualité. Mais c'est là trop souvent une actualité de spécialistes, de conjurés qui se passent leurs secrets et leurs couperets de générations en générations. Et puis, parler de l'actualité de Groulx historien, c'est aussi bien traiter de l'actualité de Groulx tout court. Or, certains pans de la problématique, notamment l'accent trop pesant, à l'occasion, sur la religion et le clergé, par exemple en ce qui a trait au Régime français⁹², un certain atavisme supérieur (la jonction de l'hérédité française et de l'hérédité catholique), correspondent fort peu aux interrogations nouvelles. Par contre, il en va autrement de son intérêt pour l'État québécois. Dumont propose l'hypothèse que Groulx s'est orienté vers l'histoire afin de « sauver son propre passé et celui de tout son peuple dans le travail de littérature »⁹³. Texte séduisant, mais peut-être loin du Groulx vivant que plusieurs d'entre nous avons connu. C'était un homme dont la pensée et la « littérature » devaient s'incarner dans l'action. Dumont le reconnaît d'ailleurs en liant l'histoire du passé et l'engagement.

L'actualité de Groulx serait plutôt d'ordre exemplaire. Il devint, entend-on souvent, notre second et dernier « historien national ». Pourtant, il compta toujours une foule d'ennemis et de

⁹¹ F. Dumont, « Actualité de Lionel Groulx », 66. Voir aussi L. Groulx, *Mes Mémoires*, 2:333ss, 3:244ss, 336-337 ; G. Frégault, *op. cit.*, 148ss, *passim*.

⁹² G. Frégault, *op. cit.*, 66-70.

⁹³ F. Dumont, « Actualité de Lionel Groulx », 72.

détracteurs — on eût dit qu'il les collectionnait à plaisir !; il ne représenta vraiment que les nationalistes, et encore ceux qui étaient épris d'action et d'autonomie québécoise⁹⁴. On ne saurait donc soutenir qu'il « a forgé l'unité de la nation », comme Garneau l'a peut-être fait. Il a accompli davantage. D'une part, comme Garneau, il a réactivé la tradition de son peuple menacé : jamais entièrement « dans la perspective d'un destin fermé » (F.-A. Angers), mais toujours avec l'espoir d'une ouverture éventuelle des horizons. On retrouve là un réflexe universel chez les élites, comme le constate le sociologue arabe Laroui : « ... la tradition est un choix à la suite d'une intervention étrangère. Ne pas voir cela, c'est nier les situations d'hégémonie. La traditionnalisation d'une société est souvent, et peut-être toujours, contemporaine d'une menace d'hégémonie extérieure; elle n'en est pas la cause et ne peut en être l'excuse... » Par ailleurs, une fois levé l'obstacle extérieur, elle ne devient plus un destin pesant et étroit, mais un choix et une ouverture. « ... si la tradition est une idéologie de l'élite pour périodes de perspective fermée, on comprend bien alors que, pour peu que l'horizon se dégage, l'élite reprend sa place dans l'histoire... »⁹⁵. Quel que soit l'État qu'espérait Groulx, il le voulait fort, dans la lignée de l'évolution historique subséquente.

C'est pourquoi, d'autre part, Groulx a cherché à secouer ses contemporains endormis ou plutôt hébétés, bousculés qu'ils étaient par le creuset d'une industrialisation massive et de politiques qui risquaient de dissoudre les solidarités nationales. Il leur propose donc, dans les mots de F. Dumont, une interprétation de leur condition, une « utopie » — mot qui rejoint l'« imaginaire » de F.-A. Angers — : mais une utopie ancrée dans le passé et le présent, donc qui ne reporte pas le salut dans un futur lointain et indéterminé. Ensuite, un peu comme Garine, ce personnage de Malraux (*La Voie royale*) qui choisit sa mort pour vaincre le destin, Groulx invite les hommes, par-delà les déterminismes, les contraintes et les problèmes, à choisir et à « bâtir » eux-mêmes leur destin, à s'insérer dans « leur temps » qui en appelle d'autres, dans l'avant et dans l'après.

⁹⁴ G. Frégault, *op. cit.*, 25.

⁹⁵ A. Laroui, *La Crise des intellectuels arabes*, 57-58. Pour sa part, Frégault renvoie à une position analogue adoptée par Jacques Berque (*op. cit.*, 43).